

Monsieur Didier JOUAULT
Inspecteur d'Académie
INSPECTION ACADEMIQUE
68, avenue du Général de Gaulle
Immeuble Saint-Simon
94011 – CRETEIL CEDEX

Nogent-sur-Marne, le 16 février 2010
N.Réf. : CAB/JJPM/NM/2010/75
Objet : Ecoles Guy Môquet-Paul Bert

Monsieur l'Inspecteur,

Après vous avoir adressé plusieurs courriers, j'ai tenté hier de vous joindre pour échanger avec vous sur le dossier des écoles Guy Môquet-Paul Bert et Gallieni.

N'ayant pu vous contacter, j'ai fait part à Monsieur Joël SURIG, votre adjoint, de mes remarques concernant l'évolution de ce dossier qui ne peut que me surprendre alors que son intérêt était avéré pour les enfants scolarisés dans ces 3 établissements dans le cadre du regroupement des écoles élémentaires Guy Môquet-Paul Bert et un retour à un statut de pleine école maternelle de Gallieni.

Je pense que, dans ce dossier, la concertation a été, de la part de la ville, longue et exemplaire et j'ai cru comprendre que, à la lumière de mes échanges, de plus en plus de partenaires (enseignants et parents d'élèves) comprennent les raisons de l'évolution que nous proposons conjointement.

Je n'espérais pas le soutien de certains syndicats d'enseignants ni de certaines associations de parents d'élèves, mais au moins une écoute bienveillante qui aurait permis de démontrer, par l'action, le bien-fondé au titre pédagogique et social de la proposition que j'ai portée jusqu'à ce jour au titre de la ville.

Je tiens à rappeler et j'espère que vous m'en donnerez acte que je n'ai jamais envisagé la création d'un EPEP.

Mes motivations sont plus au niveau d'une amélioration des services mis à disposition des enseignants et des élèves (bibliothèque, salle informatique avec tableau interactif, nouvelle salle des maîtres, accessibilité aux 2 niveaux des 2 écoles pour les handicapés moteurs, nouveaux sanitaires....) ainsi qu'un nombre inférieur d'enfants scolarisés par classe et une optimisation des services de la collectivité au plan financier.

Par les courriers que j'ai reçus de vous et des organisations syndicales, je constate aujourd'hui, au plan départemental notamment, une politisation de ce dossier qui vous conduit à revenir sur votre engagement.

Par conséquent, je souhaite vous informer que j'ai décidé de différer, à une date indéterminée pour moi, le projet de rapprochement et les travaux qui l'accompagnaient des écoles Guy Môquet-Paul Bert, le transfert des grandes sections maternelles de Guy Môquet à Gallieni, et si nécessaire une extension des locaux de cette école.

Je donne communication aux parents d'élèves du présent courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller général du Val-de-Marne
Président de la Communauté d'Agglomération
de la Vallée de la Marne